# Association cantonale des sapeurs-pompiers du Valais romand

# Procès-verbal de la 19ème assemblée de l'ACSPVR

# 08 novembre 2025 - Val de Bagnes (Entremont)

**Ordre du jour :**

1. Accueil du Président
2. Message des autorités politiques
3. Appel des sections et nominations des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée de 2024 à Martigny
5. Message de la fédération suisse des sapeurs-pompiers « FSSP »
6. Rapport du Président
7. Lecture des comptes
8. Rapport des vérificateurs
9. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables
10. Rapport du SSCM / OCF
11. Démissions et nominations
12. Honorariat
13. Divers
14. Désignation du lieu et de la date de la prochaine assemblée

## 1 Accueil du Président

Le Président Lucien Cottier ouvre la 19ème assemblée de l'ACSPVR à Val de Bagnes en souhaitant la bienvenue aux délégués et invités. Il remercie le Sergent Bourgeois pour le port du drapeau et la garde pour son engagement.

Il souligne la présence de plus de 180 personnes, un signe fort d'unité et d'attachement. Reprenant les mots de David Vocat, il rappelle l'importance fondamentale du respect (du matériel, de la hiérarchie et des autres) au sein des corps de sapeurs-pompiers, invitant à privilégier les critiques constructives.

Il félicite la Fédération Valaisanne des Sapeurs-Pompiers pour ses 100 ans d'histoire et d'engagement. Des remerciements sont adressés au comité d'organisation de cette édition 2025, dirigé par le Capitaine Yves Michellod, ainsi qu'aux organisateurs de l'édition précédente à Martigny.

La parole est ensuite donnée au Capitaine Yves Michellod pour les détails pratiques de la soirée :

> « Concernant la soirée, qui se déroulera sous forme de repas-assemblée, les parties statutaires s'alterneront avec les plats, jusqu'au dessert.
> Au niveau du menu, vous l'avez sur la table. En entrée, un velouté de courge. En plat principal, une déclinaison autour du chou fermenté et de la chair porcine traditionnelle, et pour terminer, un entremets aux textures chocolat accompagné de sa truffe.
> Je remercie les deux autres corps de sapeurs-pompiers de notre district : le CSI Haut-Entremont et le corps de sapeurs-pompiers du Tunnel du Grand-Saint-Bernard. Je remercie également le président de notre amicale, Cédric Nicolet, pour son aide précieuse, ainsi que les communes de Val de Bagnes et Sembrancher.
> Je vous souhaite à tous une très belle soirée. »

L'hymne cantonal est entonné avec l'accompagnement du groupe HBE, suivi d'un moment de silence en mémoire des camarades endeuillés.

Le Président salue les personnalités présentes :

- M. Stéphane Ganzer, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport
- Mme Marie-Claude Noth Ecoeur, cheffe du Sen/ice de la sécurité civile et militaire
- M. Philipp Hildbrand, Chef de l'Office cantonal du feu
- M. Francesco Donnici, Chef de section auprès de l'Office cantonal du feu
- M. Bruno Moulin, Conseiller communal auprès de la Commune de Val de Bagnes
- M. Louis-Ernest Sidoli, Directeur opérationnel du Service Sécurité et santé publiques
- M. Didier Wicht, vice-président central de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
- M. Stéphane Schmid, Président de la Fédération Jurassienne des Sapeurs-Pompiers
- M. Yves Dubuis, Président de Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
- M. Maurizio Montagn, Président de la Fédération Genevoise des Sapeurs-Pompiers

Nous devons excuser :

- M. Christian Varone, Commandant de la Police Cantonale Valaisanne
- M. Frédéric Gisler, Futur Commandant de la Police Cantonale Valaisanne
- Dr. Fredy-Michel Roten, Directeur de l'Organisation cantonale valaisanne de secours
- M. Patrick Steffen, président de t'association haut-valaisanne des sapeurs-pompiers

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

## 2 Message des autorités politiques

Le message de bienvenue des autorités est prononcé par Monsieur Bruno Moulin, Conseiller communal et président du dicastère de la Sécurité de Val de Bagnes :

« Monsieur le Conseiller d'État en charge de la sécurité, Stéphane Ganzer, Madame la Cheffe de service de la Sécurité civile et militaire, Marie-Claude Noth-Ecoeur, Monsieur le Chef d'office Philipp Hildbrand, Mesdames et Messieurs les invités, chers sapeurs-pompiers.
C'est un grand plaisir, au nom de la municipalité, de vous souhaiter la bienvenue à Val de Bagnes pour cette assemblée des sapeurs-pompiers. Nous sommes honorés d'accueillir aujourd'hui celles et ceux qui veillent chaque jour à la sécurité et à la protection de nos populations et de notre territoire.
Le commandant Yves Michellod m'a bien précisé de faire court, pas plus de 3-4 minutes. Mais je vais quand même prendre le temps de vous présenter la commune de Val de Bagnes. Elle est née de la fusion de Bagnes et Vollèges en 2021. Notre commune est la 5ème plus grande de Suisse avec une superficie de 302 kilomètres carrés. On se plaît à dire qu'elle dépasse la superficie de cantons tels que Schaffhouse, Genève ou Zoug.
Son territoire, d'une extrême diversité, s'étend de Chemin-Dessus, juste sur les hauts de Martigny, jusqu'à la pointe de Pigne d'Arolla. Sa frontière passe au col de Chermotane, au sommet du glacier d'Otemma à moins d'un kilomètre de la cabane des Vignettes. L'altitude va de 675 mètres en son point le plus bas au lieu-dit La Pierre à Gargantua, avant le tunnel de Trappistes en aval de Sembrancher, et culmine à 4313 mètres au sommet du Grand Combin.
Elle est composée de 26 villages et hameaux dont la célèbre station internationale de Verbier. On compte aujourd'hui 10'785 habitants, dont 29 % d'étrangers pour 65 nationalités différentes. Nous soutenons bon an mal an 115 associations et sociétés et une trentaine de manifestations par année. Nous enregistrons environ 1'400'000 nuitées touristiques et en ce qui concerne la gouvernance, nous avons un Conseil communal de 9 membres et un Conseil général de 60 membres. L'administration communale compte environ 280 équivalents temps plein.
Le tourisme et l'agriculture, ainsi que de nombreuses PME, sont les branches phares de l'économie de notre commune. Les stations d'hiver y tiennent une place centrale, mais de nombreuses autres activités agrémentent la belle saison. À l'instar du Valais touristique, je suis convaincu que nos destinations constituent un véritable aimant générant des retombées positives dans de nombreux secteurs d'activités au bénéfice de nos populations locales.
Mais rien de tout cela ne serait possible sans la sécurité que vous contribuez à garantir. Face aux dérèglements climatiques, aux feux de forêt, aux inondations, aux laves torrentielles et glissements de terrain, comme ceux du Fregnolet que nous subissons depuis juillet 2024, vous êtes toujours présents en première ligne avec courage et sang-froid.
Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre disponibilité, votre professionnalisme et votre esprit d'équipe qui sont exemplaires.
Je vous souhaite une excellente soirée ici à Val de Bagnes, une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la fraternité, des valeurs que les sapeurs-pompiers savent mieux que quiconque faire vivre. Bonne soirée à tous et au plaisir de partager un verre. »

## 3 Appel des sections et nominations des scrutateurs

Nombre de sections : 30

Sections présentes : 27

Sections absentes : 3 excusés

Nombre de délégués présents : 77

Scrutateurs : 77

Majorité absolue : 38

(Les présences exactes ont été constatées lors de l'assemblée).

## 4 Procès-verbal de l'assemblée de 2024 à Martigny

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de l'assemblée de 2024 à Martigny est approuvé à l'unanimité.

## 5 Message de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers « FSSP »

Monsieur Didier Wicht, vice-président central de la FSSP, a adressé le message suivant à l'assemblée :

« Chers sapeurs-pompiers, bonsoir. Nous faisons en principe toutes les assemblées au niveau de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers, ainsi que les assemblées cantonales. Je dis parfois en plaisantant quelle "souffrance" c'est de venir en Valais... mais je me réserve le privilège d'être avec vous ! Cela fait maintenant la troisième année et c'est un grand plaisir de pouvoir partager cette assemblée ici avec vous.
Nous avons eu un énorme changement cette année au niveau de la présidence. Laurent Wehrli a remis sa fonction de président au mois de juin à Baden. Cela faisait tellement longtemps que nous ne savions plus comment procéder au niveau protocolaire. Laurent s'est investi pleinement pour la Fédération Suisse, pour vous, chers sapeurs-pompiers, mais également pour tout l'entourage, en se battant énormément pour les familles, les proches, les conjoints et les employeurs. C'est un travail monumental qui a été accompli. Je pense qu'il mérite vos applaudissements en guise de remerciement.
Laurent a été remplacé par un nouveau président qui vient des Grisons. Nous avons fait un changement de culture, puisque la présidence est passée de la région de Montreux à la Suisse romanche. C'est le symbole du savoir-vivre ensemble dans notre beau pays et l'occasion de revoir notre façon de gérer et de conduire. Avec Lucien Cottier, également au comité central, nous avons saisi l'opportunité d'apprendre le romanche !
Ce soir, j'aimerais partager avec vous une information en primeur concernant un projet qui nous tient à cœur depuis de nombreuses années à la Fédération Suisse : la reconnaissance des sapeurs-pompiers permanents. C'est une demande initiée vers 2015-2016, et le Valais faisait partie des cantons très demandeurs.
Aujourd'hui, nous avons fait un pas monumental. D'ici la fin de l'année, nous allons valider les règlements et statuts sur lesquels nous avons travaillé. Nous avons posé la première

des quatre phases de ce beau projet. Très rapidement, pour résumer : nous avons les sapeurs-pompiers volontaires et les professionnels, mais il manquait un statut intermédiaire pour les permanents. Un sapeur-pompier permanent a un contrat de travail avec un employeur, ce qui modifie son statut. Ce projet de reconnaissance englobe le sapeur-pompier permanent individuel, mais aussi l'organisation de sapeurs-pompiers permanente (qui inclut bien sûr des volontaires).
Il n'y a aucune concurrence entre ces trois structures, elles font toutes partie du paysage suisse. Nous devons simplement accompagner ces permanents pour qu'ils obtiennent leur reconnaissance. C'est essentiel pour établir une faîtière permettant l'échange au niveau cantonal et intercantonal, et pour aider les administrations et les ressources humaines à définir le statut et les classes salariales de ces permanents.
Je rassure d'emblée les offices cantonaux : le permanent continuera de travailler avec la réglementation en vigueur et la même doctrine d'intervention. Cela ne change absolument rien au niveau opérationnel. C'est bien l'aspect lié au statut que nous allons mettre sur pied.
Nous avons mené ce projet à bien avec un groupe de travail composé de permanents. La Suisse romande a initié ce projet et passablement de Romands ont rejoint le groupe. Je tiens à souligner le travail exemplaire de Lucien Cottier, qui a fait avancer le projet à partir d'une page blanche. Félicitations à lui pour le travail accompli.
Il était important que vous sachiez où nous en sommes avec ce projet, d'autant plus que le canton du Valais est très intéressé. Je vous remercie, je me réjouis de passer cette soirée avec vous et je vous souhaite plein succès pour la suite. Merci beaucoup. »

## 6 Rapport du Président

Le Président Lucien Cottier a présenté le rapport annuel de ses activités et de celles du comité sous la forme du discours suivant :

« Onze années déjà au sein du comité, dont quatre en tant que président. Et une fois encore, une année bien remplie vient de s'écouler pour notre association. L'année 2025 aura été à la fois exigeante et passionnante, marquée par de belles avancées, des rencontres enrichissantes et de nombreux moments forts qui témoignent du dynamisme et de l'unité de notre corporation.
Au fil de ces dernières années, plusieurs localités valaisannes ont malheureusement été frappées par des catastrophes : Blatten, Vétroz, Sierre, Bitsch, Lourtier, Chamoson, et tant d'autres encore... Autant de noms tristement associés à des événements marquants, où la nature s'est déchaînée, rappelant à chacun d'entre nous à quel point nos missions sont essentielles.
Le point commun de la plupart de ces drames, c'est la force des éléments naturels. Ces événements nous rappellent que rien n'est jamais acquis. Les réalités auxquelles nous sommes confrontés évoluent sans cesse : crues, glissements de terrain, incendies de forêt, vents violents ou sécheresses extrêmes. C'est pourquoi notre corporation doit sans relâche s'adapter. Cela implique de repenser nos méthodes, de renforcer notre formation, d'améliorer notre coordination et de moderniser nos équipements.
Notre association a relevé de nombreux défis en 2025. Parmi les chantiers importants, un dossier nous tient particulièrement à cœur : la médecine du travail. Alors que les policiers et les ambulanciers disposent d'une solution de branche adaptée, les sapeurs-pompiers, qui exercent pourtant l'un des métiers les plus dangereux, n'ont aucun dispositif équivalent. Nous avons engagé un travail de fond, rencontré des spécialistes, des médecins-

conseils et des autorités. Notre objectif : faire reconnaître la dangerosité réelle de nos missions et obtenir une prise en compte équitable. Nous sommes montés jusqu'au niveau national pour défendre ce dossier en collaboration avec les partenaires de la sécurité au travail.
Nous avons également eu le grand plaisir de rencontrer les jeunes sapeurs-pompiers du CSI 2 Rives, qui ont eu l'initiative de créer un livre pour partager leur expérience. Séduits par ce projet, nous avons financé et remis un exemplaire de ce livre à chaque JSP du Valais romand afin de mettre en lumière ce magnifique travail. Bravo les jeunes !
Nous avons participé au concours de Protection Respiratoire à Collombey, une belle manifestation que nous avons décidé de soutenir durablement. Nous vous donnons déjà rendez-vous le 19 septembre 2026 pour la prochaine édition.
Notre comité a mené un important travail de représentation : rencontres avec les commandants des CSP, participation au groupe de travail national sur la reconnaissance du métier de sapeur-pompier permanent, présence à l'assemblée de la FSSP à Baden, visites aux fédérations latines, et soutien à la FSSP lors de la Foire du Valais. À ce propos, je souhaite remercier le SSCM et l'OCF pour leur collaboration, notamment à la Foire du Valais où une magnifique image des secours a été donnée.
Nous avons eu la joie de participer aux festivités du jubilé de l'Association des Corps de Sapeurs-Pompiers du Haut-Valais, un moment fort qui illustre la belle unité valaisanne.
Notre comité termine actuellement un projet avec l'OCF pour introduire une nouvelle tenue officielle pour les JSP. En 2026, nous mettrons en place un système de subvention (300 francs) pour soutenir les nouveaux moniteurs JSP. Nous lançons aussi un projet de formation managériale pour les cadres, car un bon officier se mesure aussi à sa capacité à écouter, motiver et accompagner ses équipes.
En 2026, nous participerons aux travaux de révision de notre loi cantonale sur la protection incendie de 1977, un chantier absolument prioritaire.
Enfin, un clin d'œil à la délégation valaisanne menée par Ludovic Mayor, qui part chaque année au Portugal pour prêter main-forte à nos homologues. Ces échanges sont porteurs de valeurs profondes de solidarité, de respect et de partage. Je félicite sincèrement toutes les personnes qui y participent.
L'année 2026 s'annonce passionnante. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du comité pour leur implication, avec une reconnaissance particulière pour Johan, mon vice-président. Merci également à vous toutes et tous pour votre engagement et votre passion. C'est un immense honneur d'être votre président. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle soirée. »

## 7 Lecture des comptes

Le caissier Cédric Pannatier présente les comptes pour l'exercice du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025. L'association enregistre des produits de CHF 45'138.00 et des charges de CHF 37'444.38, dégageant un bénéfice de CHF 7'693.62. Les actifs s'élèvent à CHF 81'333.00, avec un capital propre de CHF 71'333.00 au 1er octobre 2025.

## 8 Rapport des vérificateurs

Mme Mélanie Rodrigues et M. Laurent Bruchez ont vérifié les comptes le 27 octobre 2025 à Sembrancher. Ils confirment la bonne tenue de la comptabilité et la concordance avec les pièces justificatives, et proposent d'accepter les comptes.

## 9 Approbation des comptes et décharges aux organes responsables

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les délégués. Le Président remercie Cédric Pannatier pour sa rigueur.

## 10 Rapport du SSCM / OCF

L'assemblée a pu entendre les messages de M. Stéphane Ganzer, Conseiller d'Etat en charge de la sécurité :

« Bonsoir chers amis. Il y a des formules de politesse qui sont plus faciles à dire que d'autres, et celle-là en est une, et elle vient du cœur. En effet, j'ai toujours considéré que ce gremium que vous représentez ce soir, dans toute sa diversité des communes, est lié par l'engagement unique qui nous unit : celui de servir, de protéger, d'éteindre, d'être au service de la collectivité. Je suis très fier d'être toujours un de vos collègues, un de vos camarades sapeurs-pompiers. En effet, comme tu l'as dit, cher Président, je suis toujours incorporé, et je l'ai déjà dit durant ma campagne et je l'ai fait, je continuerai à le faire, même si je ne suis pas le pompier le plus actif de notre contrée. Tu pourras en témoigner, n'est-ce pas ? Mais je serai là au Téléthon, je mettrai mes habits pour le Téléthon, j'ai déjà réservé ! »

« Mesdames, Messieurs, c'est un plaisir et un honneur de m'adresser à vous parce qu'on est ici à Bagnes, Val de Bagnes, belle commune, commune qui nous a fort occupés d'ailleurs cet été, et je suis très content d'être à Bagnes parce que ça me permet de faire un lien avec mon mandat, avec l'actualité. La commune de Val de Bagnes qui a aussi été fortement impactée en 2024, mais également à nouveau en 2025 avec le torrent un petit peu capricieux du Fregnolet, comme tu l'as dit Bruno tout à l'heure. Un bon travail d'équipe nous a permis, en bonne collaboration avec la commune, avec les services de l'Etat, avec l'armée également aussi, de pouvoir sécuriser d'une part, et ensuite désenclaver le Haut Val de Bagnes. J'ai pu mesurer cet été la force de ce qu'on appelle la chaîne des secours, de ce partenariat avec l'armée qui a été tenu en six jours de nous construire un pont de 51 mètres de long. Je crois que le fait que ce pont ait d'ailleurs été conservé, il va rester tout l'hiver ici du côté du Val de Bagnes en secours, est un bon témoignage de ce que nous apporte l'armée suisse et de ce que signifie le secours, à savoir une collaboration permanente. Je te remercie, Marie-Claude, d'avoir aussi fortement activé tes propres réseaux, ça nous a permis ici d'avoir de véritables résultats. »

« En 2005, cette même assemblée que vous vivez aujourd'hui avait été un petit peu écourtée, puisqu'il y avait eu un feu de forêt du côté de Lince. On était supérieur à cette année-là, à Max. Je me rappelle que cette assemblée avait été écourtée par un feu de forêt juste en face du côté du Christ-Roi, du côté de Lince, et comme je n'avais pas participé à l'assemblée, il me semblait que lors de l'intervention j'étais le plus sobre de tous les sapeurs-pompiers engagés sur les flancs du Christ-Roi. Toujours est-il que ces assemblées sont de grands moments, de grands moments lorsqu'ils sont marqués par des

interventions, mais aussi de grands moments de rencontres. Je salue ici la table des anciens, des VIP ici face à moi. J'ai beaucoup de souvenirs avec certains d'entre vous et je vous remercie d'être là, de témoigner aussi votre attachement à cette cause que vous avez vécue de toute votre âme et de tout votre cœur. »
« Olivier Coffy, ancien inspecteur cantonal, qui a commenté la première intervention de ma vie. Je suis intervenu en tant que sapeur-pompier, c'était en 99 ou en 2000, à un feu de forêt du côté de Planige. Le fameux Luc, toujours pompier d'ailleurs, qui avait mis feu à son pré, comme d'habitude. Et j'avais découvert ton talent, Olivier Coffy, ton talent de commandant, c'était un cours de cadres, et nous avions pu éteindre ce feu. »
« Je vous salue toutes et tous, Mesdames, Messieurs, et surtout vous les anciens, également vous les invités hors canton. Ça me fait tellement plaisir de servir du blanc à cette table, à des Vaudois, à des Genevois. Parce que je l'ai dit, on les soigne un peu ! Mais blague à part, votre présence témoigne que la chaîne des secours ne s'arrête pas aux frontières cantonales, qu'elle dépasse ces frontières, et que cette solidarité que Lucien cultive est aussi gage d'efficacité, on l'a vu lors des intempéries de 2024 où des renforts romands étaient présents. Merci d'être là, Mesdames, Messieurs des cantons voisins. »
« Et puis aussi à vous, les conjointes et conjoints, et j'aimerais aussi remercier une catégorie de personnes présentes dans cette salle : les élus communaux valaisans. Je vous salue toutes et tous, chers collègues des communes valaisannes, parce que vous êtes en charge de la sécurité. C'est donc vous qui êtes convaincus chaque année d'augmenter les budgets, parce que les pompiers laissent rarement le choix aux élus communaux d'augmenter les budgets ! Mais vous êtes surtout là pour attraper le virus de la sécurité. Ce virus n'est pas inné chez tout le monde, mais qui, lorsqu'on y goûte, devient un virus fort apprécié. Merci à vous les élus communaux de porter aussi cette cause, parce qu'on a beau la porter au Conseil d'Etat (même si un conseiller d'Etat est sapeur-pompier, ça peut faire avancer la cause), mais c'est aussi très important que vous, élus communaux, soyez là et je sais que vous êtes très attentifs dans vos communes respectives au développement des services de secours et des sapeurs-pompiers en particulier. »
« Je vous remercie de votre attention avant le repas, j'espère qu'on va bientôt manger d'ailleurs. Je vous dis toute ma fierté d'être aussi en charge de la sécurité, j'ai toujours considéré que c'était une médaille, non pas une punition, mais au contraire une médaille que je porte fièrement sur mon torse parce que je fais aussi partie de cette chaîne de valeurs, et j'aimerais vous donner quelques petites informations par rapport à des nouveautés qui vont arriver. Marie-Claude, tu vas en parler aussi tout à l'heure. »
« Une chose que j'aime beaucoup dans ce canton, c'est la sécurité au sens large, notamment le système Cœur Valais que vous connaissez toutes et tous. Je salue ici Philippe, qui a organisé une merveilleuse soirée de gala il y a deux ans pour récolter de l'argent en faveur de Cœur Valais. Pour vous indiquer aussi que nous avons modifié la loi et, en collaboration avec l'OCVS, acté que désormais les sapeurs-pompiers peuvent utiliser les gyrophares bleus et les sirènes lorsqu'ils interviennent pour des missions Cœur Valais, à condition que leur commune soit d'accord. Je crois que c'est très important : quand on pense qu'on peut mettre la sirène pour éteindre un feu de molok, et qu'on ne pouvait pas la mettre pour aller sauver une vie ou effectuer une réanimation cardiaque, eh bien je crois que c'est quelque chose qui a changé, qui va changer, et j'incite ici toutes les communes à faire le pas vers cette modalité qui est désormais possible. »
« Mesdames, Messieurs, quand le désarroi est là, vous êtes le réconfort. Quand le chaos s'installe, vous êtes la zone sinistrée organisée et salvatrice qui se met en place. Lorsque les gens reculent, vous, vous avancez, vous sautez dans le camion. Pour toutes ces choses-là, je vous dis un immense merci et je me réjouis de vous croiser tout au long de cette soirée,

ou au pire le reste de l'année. Merci beaucoup, bravo à Lucien, bravo au comité et merci à vous d'être là ce soir pour cette belle fête des sapeurs-pompiers. »

Et de Mme Marie Claude Noth-Ecoeur, Cheffe du Service de la sécurité civile et militaire.

« Alors que le sujet de la tâche est vraiment le plus difficile pour moi, c'est la première fois parce que tes propos étaient excellents. Je dois maintenant suivre avec certains de mes propos, qui seront des remerciements. Je ne vais pas venir ce soir vous embêter avec des nouveautés. Je crois que les nouveautés ont déjà été dites avec Lucien, et c'est vraiment un travail d'équipe qui se fait. »
« Je vais quand même lire mon discours parce que j'avais envie aussi de parler avec mon cœur, comme tu l'as fait, mais je pense que je ne serai pas aussi pertinente que tu l'as été. Chaque année, nous évoquons des périodes exceptionnelles. Le plus souvent, c'est au moment de les conclure que nous prenons la mesure de ce qu'elles ont représenté. Mais 2025 est différente, elle s'est annoncée exceptionnelle dès les premiers instants, puisque cette année nous célébrons, comme Monsieur le Président l'a dit, les 100 ans de la Fédération Valaisanne des Sapeurs-Pompiers. Un siècle d'engagement, de courage et de dévouement au service de la population valaisanne. Un siècle d'histoire, de tradition et de transmission. Un siècle d'hommes et de femmes qui, par leur professionnalisme, leur sens du devoir et de leur solidarité, incarnent les plus hautes valeurs de notre canton. Et je te remercie Lucien, tu as parlé de respect tout à l'heure, moi j'avais envie de parler de solidarité, d'engagement sans faille et du devoir accompli. Vous pouvez en être fiers, en tout cas, je le suis. »
« Cette année jubilaire a également été marquée par plusieurs événements forts, notamment notre présence en tant qu'hôte d'honneur de la Foire du Valais, mais aussi avec les 100 ans de l'Association de Corps des Sapeurs-Pompiers du Haut-Valais le 4 octobre dernier. Cela a été l'occasion pour l'ensemble de la population, en collaboration avec la FSSP (qui a participé avec nous à Martigny), de mesurer l'ampleur des missions de la sécurité, la diversité des compétences et la passion, je dis bien passion, qui anime les feux bleus. En tant que sapeurs-pompiers, vous êtes plus que jamais les ambassadeurs de la sécurité et de la cohésion valaisanne. »
« Je suis profondément honorée d'être parmi vous ce soir, entourée des autorités, des sapeurs-pompiers, des conjointes et conjoints. Au nom du Service de la Sécurité Civile et Militaire, mais aussi au nom de l'Office Cantonal du Feu que je remercie pour leur travail, j'adresse à vous toutes et tous ma plus vive gratitude pour votre engagement sans faille. J'associe surtout cet hommage à vos familles, qui sont un élément essentiel du maillon. Ces présences discrètes mais essentielles, qui vous soutiennent dans vos fonctions et partagent parfois dans le silence et l'inquiétude le poids de votre engagement. »
« L'année 2024 restera dans nos mémoires. Je rappelle, comme Lucien l'a dit : 87 communes sur 122 touchées par les intempéries de juin 2024. Mais 2025 aussi, car les intempéries du 17 avril et l'événement de Blatten ont rappelé avec force combien la nature peut mettre à l'épreuve notre capacité d'anticipation et de réaction. Ces événements démontrent la nécessité constante d'évoluer, d'apprendre, de s'adapter, car les dangers changent, les technologies progressent et les défis se renouvellent. Assurer la sécurité de la population exige non seulement des moyens techniques, mais aussi de la rigueur, de la coordination et une formation sans relâche. Car derrière chaque intervention, il y a une chaîne humaine, je tiens à le souligner, soudée, une volonté commune et un esprit de corps indéfectible. »

« Discrets mais omniprésents, vous chers sapeurs-pompiers, incarnez cette force tranquille qui veille, protège et rassure. Votre regard attentif, votre voix apaisante, vos gestes précis, tout cela témoigne d'un professionnalisme admirable, empreint d'humilité et de courage. Être pompier, c'est avant tout servir. C'est apprendre, s'entraîner, se dépasser. C'est parfois douter, mais toujours persévérer. C'est faire passer l'intérêt collectif avant le sien, et c'est cela au fond le véritable héroïsme : accomplir son devoir chaque jour sans rechercher la gloire, mais avec la certitude d'agir pour le bien commun. Quel que soit votre grade, votre rôle est essentiel. Vous inspirez et vous veillez à ce que l'esprit d'équipe demeure au cœur de chaque engagement. Gardez ces valeurs avec exigence et conviction, car elles sont le socle de la sécurité de demain. »
« Je souhaite également saluer toutes les autorités politiques et communales qui, par leur soutien et leur engagement, permettent à vos missions de s'accomplir dans les meilleures conditions. La sécurité de notre population est une œuvre collective, chacun et chacune est un maillon indispensable d'une même chaîne de solidarité. En mon nom et au nom du Service de la Sécurité Civile et Militaire et de l'Office Cantonal du Feu, je vous adresse mes plus sincères remerciements et ma profonde reconnaissance pour le temps, l'énergie et la passion que vous consacrez à la sécurité du Valais et de ses habitants. »
« Mes pensées vont aussi à vos proches, car derrière chaque uniforme il y a une famille, un foyer, un équilibre que vous préservez avec courage et générosité. Avant de conclure, je tiens à exprimer ma gratitude au comité d'organisation avec lequel nous travaillons en étroite collaboration. Honneur à vous, sapeurs-pompiers du Valais romand et d'ailleurs, car je relève aussi la présence des délégations et des représentants du Jura, de Genève, de Vaud et de Berne (pour la FSSP). Bravo et merci d'être là, ça montre la solidarité que nous avons en Suisse. Puisse votre engagement continuer à inspirer les générations futures. Vive les sapeurs-pompiers d'ici et d'ailleurs ! Vive la solidarité valaisanne, vive le canton du Valais ! Merci pour votre attention. »

## 11 Démissions et nominations

Le comité est actuellement complet. Aucune démission n'est enregistrée pour cette année, signe d'une belle stabilité au sein de l'organe dirigeant.

## 12 Honorariat

L'assemblée nomme à l'unanimité quatre nouveaux membres d'honneur :

- M. Laurent Wehrli, ancien président central de la FSSP (proposé par le comité de l'ACSPVR).
- M. Christophe Balet (présenté par le Capitaine Nicolas Proton-Glassey).
- M. Paul-André Gillioz (présenté par le Capitaine Guillaume Fournier).
- M. Pascal Dussex (présenté par le Capitaine Leemann).

Le diplôme de membre d'honneur leur sera remis lors de la prochaine assemblée.

## 13 Divers

Aucune proposition ou prise de parole n'ayant été formulée, le point des divers est clos.

## 14 Désignation du lieu et de la date de la prochaine assemblée

La 20ème assemblée de l'ACSPVR sera organisée par les pompiers de Savièse et se tiendra le samedi 7 novembre 2026 à 16h00. Le Capitaine Nicolas Proton-Glassey présente l'événement.

L'assemblée approuve la proposition.

## 15 Clôture

Le Président remercie chaleureusement les organisateurs et clôture cette belle 19ème assemblée.

Vive le Valais ! Vive les sapeurs-pompiers !